



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E174870

VALABLE JUSQU'AU 05/07/2027

ÉDITÉ LE

16/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 22/03/2018

Forme juridique : SAS

Capital : 102 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SAINT MALO

Siret : 838 658 680 00023

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 5003614-1 02

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP H69370Z1254000/002 134578/0

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP H69370Z1254000/002 134578/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Raison sociale : CVC EMERAUDE

9 RUE DU DOCTEUR ALAIN LEFORT
35400 SAINT-MALO

Téléphone : 02 96 87 43 00

Portable : 06 27 69 14 02

Site Internet : www.cvcemeraude.fr

E-mail : a.rolland@cvcemeraude.fr

Responsabilité légale :

ATC FINANCE (532 792 546) / LISONALICE (838 300 713) / DESRIAC
JEAN-CHARLES PRÉSIDENT

Fax : 02 96 87 43 40

Effectif moyen : 12

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5222 PROB	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ²	07/05/2026
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	05/07/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudière bois	07/05/2026
o Poêle ou insert bois	07/05/2026
o Pompe à chaleur : chauffage	16/04/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	16/04/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.